



TARIFS

par personne hébergée
Applicable au 01/08/2026

Réf. : DOC.ADMI.009

Date : 07/05/2026

Page 1 sur 2

☒ EHPAD ☒ UPHV

EHPAD « BELCANTOU »

(Arrêté CD81 du 06/05/2026 applicable au 01/05/2026)

POUR LES RESIDENTS DE 60 ANS ET PLUS :

Tarifs Hébergement journalier (Frais de séjour) :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers de la chambre	Tarifs mensuels de la chambre (31 jours)
Chambre simple	65.58 €	2032.98 €
Chambre couple	63.60 €	1971.60 €
Studio (Bât. D, chambres n° B08, B10, B12, B14, E04, E06, E08, E10)	71.35 €	2211.85 €
Grand studio bât. C (Gd studio + ch B09, B11 et E11)	76.29 €	2364.99€
Hébergement temporaire	78.30 €	2427.30 €

Tarifs dépendance journalier :

GIR	+ Ticket modérateur journalier <i>A la charge du résident</i>	+ Tarifs dépendance journalier*	= Tarifs mensuels dépendance (31 jours)
GIR 1 et 2	6.58 €	17.87 €*	757.95 €
GIR 3 et 4	6.58 €	8.93 €*	480.81 €
GIR 5 et 6	6.58 €	/	203.98 €

* L'Allocation Personnalisée d'Autonomie aide ses bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance journalier.

Pour comprendre le reste à charge du résident, il faut additionner : « Tarifs journalier de la chambre » + « Ticket modérateur journalier » + « Tarifs dépendance journalier* ».

Par exemple : Pour un résident en chambre simple, GIR 4 et bénéficiaire à 100% de l'APA :

$$2032.98 + 480.81 = 2513.79 \text{ €}$$

L'APA prend en charge le tarif dépendance journalier soit 8.93 € par jour, équivalant à 276.83 € par mois
 $2513.79 - 276.83 = 2236.96 \text{ €}$ à la charge du résident.



TARIFS

par personne hébergée
Applicable au 01/08/2026

Réf. : DOC.ADMI.009

Date : 07/05/2026

Page 2 sur 2

☒ EHPAD ☒ UPHV

POUR LES RESIDENTS DE MOINS DE 60 ANS :

Tarifs Hébergement :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers	Tarifs mensuels (31 jours)
Chambre simple	87.53 €	2713.43 €
Studio	90.91 €	2818.21€

Le tarif hébergement comprend le socle de prestations fixé par le décret du 28/04/2022 et figurant à l'annexe 2-3-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles : les prestations d'administration générale, les prestations d'accueil hôtelier, les prestations de restauration, les prestations de blanchissage et les prestations d'animation de la vie sociale. A ce titre, les contrats de séjours signés après le 01/01/2023 ne sont plus soumis à la facturation en sus de la blanchisserie, soit 1,40€ par jour.

UPHV « LE TOURNESOL »

(Arrêté CD81 du 04/06/2026 applicable au 01/06/2026)

Prix de journée :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers	Tarifs mensuels (31 jours)
Hébergement permanent	120,11 €	3 723.41 €

AUTRES PRESTATIONS

(Applicable au 01/08/2026)

Transport	Tarifs/personne	Remarques
< Inférieur ou égal à 20 km	20,00 €	Réservées aux résidents, à titre exceptionnel, sous condition de disponibilité.
> Supérieur à 20 km	35,00€	
Téléphone	Tarifs/personne	Remarques
Abonnement téléphonique	7,00€	Uniquement pour pouvoir passer des appels.
Repas	Tarifs/personne	Remarques
Invité midi	12,00 €	Réservées aux proches des résidents sous condition de réservation au moins 48 heures à l'avance.
Invité soir	10,00 €	
• Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. • Les repas festifs ou exceptionnels peuvent entraîner un supplément. • L'établissement se réserve le droit de refuser des repas invités, notamment en cas d'événement ou d'un nombre d'invités déjà élevé, etc. • Le menu servi aux invités est identique à celui des résident(e)s, y compris les jours de fête, ainsi que le vin proposé.		

Les prestations assurées par des intervenants extérieurs restent à la charge du résident (coiffeur, esthéticienne, pédicure...).